

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

DELIBERATION

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
2022

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	14
Nombre de suffrages exprimés	14
Votes	Contre 0 Pour 14

Date de la convocation 31 mars 2023
Séance du 06 avril 2023 à 20 heures

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Nans Perrin délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mme ÉLIE Céline après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	-	305 827,79		273 317,81		579 145,60
Opérations de l'exercice	883 948,15	1 066 992,01	316 215,16	177 201,43	1 200 163,31	1 244 193,44
Totaux	883 948,15	1 372 819,80	316 215,16	450 519,24	1 200 163,31	1 823 339,04
Résultat de clôture		488 871,65		134 304,08		623 175,73

134 304,08

Besoin de financement
Excédent de financement

152 400,00

Restes à réaliser

107 400,00

Besoin de financement
Excédent de financement
des restes à réaliser

26 904,08

Besoin total de financement
Excédent total de financement

au compte 1068 Investissement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

488 871,65

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations BAAS Isabelle, PLASSON Fabien, DUMAS Patricia, PERRIN Nans, CHAPRIER Marie-Christine, MARTIN Christophe, ROBIN Christine, RIVOIRE Nadège, VAGNON Alexandre, CAREIL Etienne, THIOLLIERE Paul, FRAISSE Noël, BONNARD Pierre.

Mme Estelle Trémouliéac donne procuration à Isabelle Baas



Pour expédition conforme, Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20230406-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023